

## Le Commissaire Oettinger a rencontré les représentants des Comités Locaux du Personnel et organisations syndicales

Luxembourg, 15 février 2017

Les questions principales soulevées par les Comités Locaux et Organisations Syndicales (voir la liste des participants attachée à ce message) incluent:

- Dialogue social en vigueur,
- Allocation de ressources financières adéquates pour la mise en œuvre des politiques du personnel,
- Sécurité de l'emploi - vu les conditions / contrats de travail précaires qui minent l'indépendance et l'efficacité de la fonction publique de l'UE,
- Perspective et progression professionnelles efficaces
- Égalité de rémunération pour un travail égal
- Équilibre entre le bien-être et la vie professionnelle
- Mobilité
- Plus précisément pour les délégations de l'UE, introduisant le télétravail et un congé spécial lié aux conditions de vie dans les pays tiers.

Les messages clés du Commissaire Oettinger sont les suivants:

- Avenir du service civil européen :
- La Commission en tant qu'employeur attractif: le commissaire Oettinger a souligné que la Commission n'est plus un employeur attractif pour plusieurs États membres et qu'il est nécessaire de motiver le personnel de l'UE et de leur offrir des perspectives et une progression de carrière efficaces. En comparant les conditions d'emploi du personnel de l'UE vis-à-vis du personnel des États membres, il existe des lacunes qui ne devraient pas s'élargir, mais plutôt diminuer. Il est nécessaire de renforcer la qualité de l'équilibre travail-vie personnelle et d'assurer la sécurité et la protection du personnel de l'UE. *Le commissaire Oettinger s'est engagé à stabiliser le budget, à éviter les coupures et à augmenter éventuellement les ressources financières disponibles.*
- Justice / équité: le commissaire Oettinger a souligné que l'égalité de traitement du personnel et de la justice sociale est d'une importance capitale pour la Commission. Il est conscient de la situation des agents contractuels et a souligné qu'il s'agit là d'une priorité essentielle à traiter. Il y a d'importants travaux en cours sur les nouvelles règles pour les AC qui doivent être finalisées.
- Politique de réduction des effectifs: le Commissaire Oettinger a noté que la politique de réduction du personnel en cours de 5% sera achevée d'ici à 2018 et qu'il défendra fermement le personnel de l'UE contre toute demande supplémentaire de réduction de personnel par le Conseil
- Brexit: Le commissaire Oettinger a souligné la nécessité d'assurer le devoir de diligence envers nos collègues britanniques travaillant avec les institutions de l'UE.
- **Dialogue social**

Le Commissaire Oettinger est ouvert à un dialogue social ouvert et constructif avec les syndicats et les comités du personnel et a suggéré de structurer le processus à l'aide de trois réunions par an et de tenir des sessions extraordinaires pour des questions sensibles. Le commissaire Oettinger répondra par une note écrite sur les questions portées à son attention par les comités du personnel et les syndicats et abordera les questions les plus controversées par le biais du dialogue social.

Vigilante, l'Union Syndicale Fédérale invite le Commissaire Oettinger à respecter la roadmap annoncée et à rencontrer le Personnel des différents sites d'affectation afin d'évaluer les difficultés concrètes de chaque site.

Nicolas MAVRAGANIS

Isabelle WOLFF



**UNION SYNDICALE FEDERALE  
LUXEMBOURG**

Contact: [REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu](mailto:REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu)

[www.usf-Luxembourg.eu](http://www.usf-Luxembourg.eu)

